



3055, rue Mousseau
Montréal (Qué.)
H1L 4W1
Tél: (514) 596-4845

<https://laverendrye.cssdm.gouv.qc.ca/>

Politique d'intégrité intellectuelle 2025-2026

***Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Philosophie de notre établissement

À l'école La Vérendrye, nous souhaitons que toute la communauté scolaire (direction, élèves, enseignants, parents, non-enseignants et le comité de coordination) soit un modèle d'intégrité intellectuelle. Elle a la responsabilité et le devoir de bien la comprendre et de l'appliquer. L'IB définit l'intégrité intellectuelle comme étant :

[...] un principe au cœur de l'éducation qui traduit la volonté d'agir de manière responsable, afin que les autres puissent nous faire confiance. Elle consiste à adopter un comportement responsable et éthique dans tous les domaines de votre vie scolaire. L'IB tient à ce que les élèves réalisent des travaux sérieux et authentiques qui font état de leurs capacités propres. Cela signifie que l'IB souhaite former des « créateurs de contenu » et non des « imitateurs de contenu ». Les élèves doivent attribuer aux autres le mérite qui leur revient, c'est-à-dire être honnêtes et transparents et reconnaître dans quelle mesure des travaux antérieurs ont influencé ou soutenu leurs propres productions. ¹(IBO, 2022)

Mettre en place une politique sur l'intégrité intellectuelle est essentiel puisque la recherche et la réflexion sont au centre du programme international. D'ailleurs, notre établissement dispose d'un [continuum de recherche](#) de la maternelle à la 6^e année afin de s'assurer que tous les élèves développent leurs compétences de recherche (approche de l'apprentissage). L'intégrité intellectuelle fait partie de ces compétences (compétences

¹ <https://ibo.org/fr/programmes/about-assessment/academic-integrity/>

de recherche). Les élèves doivent aussi acquérir des réflexes d'intégrité afin de devenir des citoyens faisant preuve d'intégrité ayant un esprit de recherche et de réflexion dans leurs actions pour bâtir un monde meilleur et devenir des citoyens responsables.

De ce fait, notre politique sur l'intégrité intellectuelle vise à mettre les balises nécessaires à chaque niveau d'enseignement, afin que l'appropriation de l'intégrité intellectuelle soit progressive et qu'il y ait une cohérence au sein de la communauté d'apprentissage. Graduellement, des outils de références seront créés, enseignés et mis à la disposition de la communauté afin de respecter le principe de citation des sources, élément important de l'intégrité intellectuelle. En plus du recours à des sources, les élèves seront sensibilisés à la notion de fiabilité des sources.

Finalement, notre politique vise à implanter une culture durable, transparente et cohérente dans notre communauté scolaire. Cette dernière révisé annuellement cette politique afin de s'assurer que les *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*, en lien avec l'intégrité intellectuelle, soient présentes et représentatives de notre réalité.

Les normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes stipulent que :

“Culture 3.1 – L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'intégrité intellectuelle qui clarifie sa philosophie et est conforme aux directives de l'IB. (0301-03-0100)

Culture 3.2 - Dans sa politique d'intégrité intellectuelle, l'établissement scolaire décrit clairement les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire ainsi que ce qui constitue une bonne pratique et une mauvaise conduite, et les mesures à prendre en cas d'infraction.

Culture 3.3 - L'établissement scolaire définit les responsabilités en matière d'enseignement de diverses pratiques liées à l'intégrité intellectuelle, laisse apparaître les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle, à savoir l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité. “²

² Guide de l'évaluation de la mise en œuvre des programmes, 2020, IBO pages 43 et 44

Les responsabilités en matière d'enseignement de pratiques liées à l'intégrité intellectuelle

Une communauté qui s'engage dans l'implantation d'une politique sur l'intégrité intellectuelle est empreinte de respect, d'honnêteté, d'équité, de confiance et de responsabilité. Notre [guide des bonnes pratiques liées à l'intégrité intellectuelle](#) laisse apparaître ces cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle dans nos diverses pratiques de la maternelle à la 6^e année.

Les droits et les responsabilités de la communauté scolaire

Ce tableau permet de connaître et de comprendre les droits et les responsabilités de chaque membre de la communauté scolaire quant à l'intégrité intellectuelle.

Membres de la communauté scolaire	Droits et responsabilités
Direction	Droits : • Avoir accès à la politique de l'intégrité intellectuelle et au continuum de recherche de l'école. • En cas de manquement au respect de l'intégrité intellectuelle, la direction peut convoquer les élèves, rencontrer les parents et faire les interventions appropriées. • Participer à l'élaboration des conséquences lors d'une infraction à la politique. Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle et le continuum de recherche de l'école. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle et comprendre ce qui peut être considéré comme une infraction. • S'assurer d'une révision annuelle de la politique de l'intégrité intellectuelle avec l'aide de l'équipe-école. • Encourager les bonnes pratiques éthiques dans l'école. • Participer à l'application des conséquences selon la gradation (voir section "infractions").

Enseignants	Droits : • Avoir accès à la politique de l'intégrité intellectuelle et au continuum de recherche de l'école • Utiliser des ressources médiatiques pour enrichir son enseignement. • Mettre son nom en bas de page lorsque l'enseignant crée des documents afin de s'identifier comme auteur. Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle et le continuum de recherche de l'école. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle et comprendre ce qui peut être considéré comme une infraction (mauvaise conduite). • Enseigner et s'assurer que les élèves s'autoévaluent sur les aptitudes de la communauté d'apprentissage: Intègres, chercheurs et réfléchis. • Expliquer aux élèves comment distinguer une bonne pratique d'une pratique frauduleuse. • Enseigner les 5 principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle (l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité). • Modéliser les bonnes pratiques par des exemples concrets dans sa pratique quotidienne. • Utiliser le continuum de recherche de l'établissement (voir le document dans la section "documents IB" sur le site PP) • Se fier au "Guide des bonnes pratiques liées à l'intégrité intellectuelle" pour enseigner les pratiques graduées en niveaux. • Collaborer à construire et à utiliser un référentiel visuel commun à toute la communauté. • Utiliser du matériel reproductible et des images libres de droits ou citer le nom des créateurs (respecter les droits d'auteurs). • Citer les sources des documents dont nous nous sommes inspirés. • S'assurer que l'établissement scolaire acquitte les frais liés aux droits d'auteurs. • Utiliser un emplacement stratégique des élèves lors des évaluations. • Rappeler régulièrement aux parents l'importance d'accompagner leur enfant de manière qu'il puisse devenir de plus en plus autonome dans le processus de recherche et l'amener à vérifier la validité des sources. • En cas de manquement au respect de l'intégrité intellectuelle: Communiquer avec les parents au besoin et appliquer les conséquences liées aux mauvaises conduites.
Élèves	Droits : • Avoir accès à la politique de l'intégrité intellectuelle. • Utiliser le modèle de son niveau lors de ses recherches afin de valider ses sources. • Utiliser des ressources variées afin d'enrichir son apprentissage.

	Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle (sections élèves et la procédure en cas d'infractions) et le continuum de recherche de l'école. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle et comprendre ce qui peut être considéré comme une infraction. • S'approprier de nouveaux contenus en respectant le travail d'autrui (Intégrité). • Utiliser les supports visuels mis à leur disposition. • Formuler leurs connaissances dans leurs propres mots. (Esprit de recherche) • S'interroger sur la validité de leurs sources en se questionnant sur leur provenance et en les comparant à d'autres. • Développer un jugement critique en dialoguant avec leurs pairs et en échangeant lors de discussions riches et significatives. (Réflexion) • Posséder les connaissances et les bonnes habitudes qui leur permettront d'appliquer la politique intellectuelle et ainsi acquérir un sens de l'éthique lors de leurs travaux de recherche. • Citer ses sources selon le niveau de développement des élèves (gradation). • Auto-évaluer ses aptitudes de la communauté d'apprentissage: Intégrité, esprit de recherche et réflexion.
Parents	Droits : • Avoir accès à la politique de l'intégrité intellectuelle et au continuum de recherche de l'école. • Accompagner son enfant dans le développement de ses capacités à fournir des références appropriées. • Avoir accès au modèle de citation des sources du niveau de son enfant pour l'aider à citer des sources. Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle (section parents) et comprendre ce qui peut être considéré comme une mauvaise conduite. • Prendre connaissance des bonnes habitudes permettant d'appliquer la politique d'intégrité intellectuelle. • Guider son enfant vers des sources diversifiées et fiables. • Prendre connaissance des outils mis à la disposition de leur enfant (méthodologie). • Faire équipe avec le milieu dans le respect de la politique. • Nommer les aptitudes de la communauté d'apprentissage (Intégrité, recherche et réflexion) pour mettre en valeur le respect des pratiques éthiques et d'honnêteté intellectuelle de leur enfant. • Soutenir son enfant dans la recherche d'informations.

	• Soutenir son enfant dans la reformulation de ses nouvelles connaissances, afin de l'amener à résumer dans ses propres mots et à maîtriser son sujet de recherche. • Accompagner son enfant à devenir autonome dans la recherche et l'utilisation des sources lors des travaux et des recherches à la maison.
Personnel non-enseignants	Droit : • Avoir accès à la politique d'intégrité intellectuelle et au continuum de recherche de l'école. • Avoir accès aux différents modèles pour la citation des sources. Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle (section personnel non-enseignant) et comprendre ce qui peut être considéré comme une infraction. • Servir d'exemple aux élèves en utilisant des documents libres de droits d'auteurs et en citant les sources utilisées.
Comité de coordination	Droits : • Avoir accès à la politique de l'intégrité intellectuelle et au continuum de recherche de l'école. • Proposer des mises à jour de la politique d'intégrité intellectuelle et du continuum de recherche de l'école à la communauté scolaire. Responsabilités : • Connaître la politique d'intégrité intellectuelle. • Appliquer la politique d'intégrité intellectuelle et comprendre ce qui peut être considéré comme une mauvaise conduite. • Diffuser les documents à la communauté scolaire (site de l'école, programme international, politique d'intégrité intellectuelle et le procédurier pour la citation des sources). • S'assurer de la mise à jour de la politique intellectuelle (en janvier). • Collaborer à construire un référentiel visuel commun à toute la communauté. • Bâtir un référentiel qui sera utilisé par la communauté scolaire • Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de la politique, du continuum de recherche et du guide des bonnes pratiques liées à l'intégrité intellectuelle. • Se tenir à jour sur la documentation de l'IB en lien avec l'intégrité intellectuelle.

La procédure en cas de mauvaises conduites

Ce tableau mentionne les bonnes et les mauvaises pratiques liées à l'intégrité intellectuelle ainsi que les mesures à prendre en cas d'infraction. Nous avons répertorié les éléments qui sont visibles dans notre établissement. De ce fait, nous pourrions ajouter de bonnes/mauvaises conduites selon notre future expérience. L'enseignement explicite des bonnes pratiques est essentiel pour amener la communauté scolaire à adopter de bonnes pratiques d'intégrité. Bref, nous sommes en apprentissage et nous croyons qu'une attitude bienveillante est nécessaire afin de favoriser l'agentivité de tous.

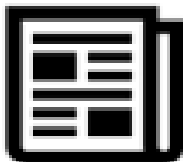
 **Élève**
 **Enseignant / non-enseignant**
 **Parent**

Bonnes pratiques	Mauvaises conduites	Mesures à prendre en cas d'infractions
Fait son travail de façon autonome.	Un élève copie sur son voisin ou sur un autre élève.	L'enseignant demande une explication à l'élève et il fait une vérification de la compréhension du manquement de l'élève. L'enseignant rencontre l'élève et annote son travail pour en informer les parents. Le travail est refait. En cas de récidive, l'élève doit faire une fiche de réflexion signée par les parents. En cas de récidive, rencontre avec la direction.
Reformule les informations dans ses mots.	Copie intégralement les propos d'un auteur sans les reformuler dans ses mots.	Doit refaire le travail en utilisant la bonne méthodologie.
Cite la source selon le référentiel mis en place dans notre établissement.	Ne cite pas ses sources ou ses sources sont incomplètes.	Refaire sa bibliographie en utilisant la méthodologie propre à son cycle.

Utilise les ressources mises à sa disposition lors des évaluations.	Utilise des ressources non autorisées lors des évaluations.	L'enseignant rencontre l'élève et annote son travail pour en informer les parents. Le travail est refait. En cas de récidive, l'élève doit faire une fiche de réflexion signée par les parents. Lors d'une évaluation, il pourrait y avoir diminution du résultat. En cas de récidive, rencontre avec la direction.
À la maison, le parent soutient son enfant lors des devoirs, des recherches et autres travaux sans le faire à sa place.	À la maison, le parent fait le travail à la place de son enfant.	L'enseignant rappelle à l'élève l'importance d'être autonome et intègre. L'enfant refait le travail.
L'enseignant déclare et respecte les droits d'auteurs selon les exigences de Copibec et des auteurs. Il montre le bon exemple à ses élèves.	L'enseignant s'approprie le travail d'auteurs en ne respectant pas les exigences de Copibec ou des auteurs.	L'enseignant s'assure du paiement des droits d'auteurs pour chaque classe (ex: Un document acheté sur <i>Mieux enseigner</i> pour un niveau devrait être acheté pour chaque classe qui l'utilise.). L'enseignant s'assure de laisser la mention du créateur sur les documents achetés lorsque nécessaire. Il s'assure aussi d'indiquer son nom lorsqu'il s'agit d'un document qu'il crée. L'enseignant déclare l'utilisation de ses ressources lorsque demandé (ex: les plateformes Biblius, Samuel, etc.). L'enseignant écrit ses sources lorsqu'il ne s'agit pas de ses propres mots ou de ses propres images.

Maternelle

Je développe mes aptitudes
d'intégrité en identifiant mes
sources!

Image	Source	Je fais un X dans la case pour identifier la source utilisée.
	livre	
	internet, documentaire	
	image, photo, dessin	
	personne ressource	
	revue, journal	

École La Vérendrye / 2023 / Référentiel rédigé par Vicky Desautels (coordonnatrice)

Koechlin, Carol et Zwaan, Sandi. Chercher, analyser, évaluer. P. 60, 166. Montréal: Chenelière Éducation. 2002

1^{er} cycle

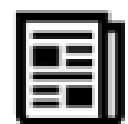
Je développe mes aptitudes
d'intégrité en citant mes sources!

livre		
	modèle	exemple
	Nom, prénom de l'auteur(e). Titre	Gravel, Élise. Une patate à vélo

internet, documentaire		
	modèle	exemple
	Titre du site ou de la source consultée (date de consultation)	AlloProf (23 février 2023)

image, photo, dessin		
	modèle	exemple
	Tiré de: auteur ou illustrateur de l'image	Tiré de: Pixabay

personne ressource		
	modèle	exemple
	Nom, prénom. Organisme ou métier	Dubuc, Marianne. Auteure

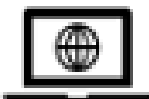
revue, journal		
	modèle	exemple
	Nom de la revue. « Titre de l'article »	Les Explorateurs. « L'animalerie »

École La Vérendrye / 2023 / Répertoire rédigé par Vicky Desautels (coordonnatrice)
Koechlin, Carol et Zwaan, Sandi. Chercher, analyser, évaluer. P. 60, 166. Montréal: Chenelière Éducation. 2002

2^e cycle

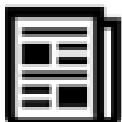
Je développe mes aptitudes
d'intégrité en citant mes sources!

livre		
	modèle	exemple
	Nom, prénom de l'auteur(e). Titre. Page(s) de référence(s)	Gravel, Élise. Une patate à vélo. P.2-3

internet, documentaire		
	modèle	exemple
	Titre du site ou de la source: URL (date de consultation)	AlloProf: https://www.alloprof.qc.ca/ [22 février 2023]

image, photo, dessin		
	modèle	exemple
	Tiré de: auteur ou illustrateur de l'image, date	Tiré de: Sampar, 10 janvier 2020

personne ressource		
	modèle	exemple
	Nom, prénom. Organisme ou métier	Dubuc, Marianne. Auteure

revue, journal		
	modèle	exemple
	Nom, prénom de l'auteur(e). « Titre de l'article ». Nom de la revue	Ouellet, Marie-Claude. « L'animalerie ». Les Explorateurs

École La Vérendrye / 2023 / Référentiel rédigé par Vicky Desautels (coordonnatrice)

Koehn, Carol et Zwaan, Sandi. Chercher, analyser, évaluer. P. 60, 166. Montréal: Chenelière Éducation. 2002

3^e cycle

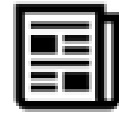
Je développe mes aptitudes
d'intégrité en citant mes sources!

livre		
	modèle	exemple
	Nom, prénom de l'auteur(e). Titre. Page(s) de référence(s). Lieu de publication : Maison d'édition. Année d'édition	Gravel, Élise. Une patate à vélo. P.2-3. Montréal: la courte échelle. 2016

internet, documentaire		
	modèle	exemple
	Titre du site ou de la source consultée. Année. « Section ou texte consulté ». URL (date de consultation)	AlloProf. 2016. «Français». https://www.alloprof.qc.ca/ (22 février 2023)

image, photo, dessin		
	modèle	exemple
	Tiré de: auteur ou illustrateur de l'image, date ou année: URL ou titre de la source consultée	Tiré de: Sampar, 10 janvier 2020: Les Zintrépides

personne ressource		
	modèle	exemple
	Nom, prénom. Organisme ou métier (date de consultation)	Dubuc, Marianne. Auteure (23 février 2023)

revue, journal		
	modèle	exemple
	Nom, prénom de l'auteur(e). Année de parution. « Titre de l'article ». Nom de la revue. Volume/numéro : page(s)	Ouellet, Marie-Claude. 2022. « L'animalerie ». Les Explorateurs. 210: p.22-23

École La Vérendrye / 2023 / Révisé/rédigé par Vicky Desautels (coordonnatrice)
Koechlin, Carol et Zwaan, Sandi. Chercher, analyser, évaluer. P. 60, 166. Montréal: Chenelière Éducation. 2002

Bibliographie

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE-SÉBIQ. 2019. "Commission pédagogique de mars"
<https://drive.google.com/file/d/1WxdZ05ZZFVXpNPuCCVZuOnJHn9yNFINw/view>

(Consulté le 26 novembre 2020)

KOECHLIN, CAROL ET ZWAAN, SANDI. Chercher, analyser, évaluer. P. 60, 166. Montréal: Chenelière Éducation. 2002

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Guide de l'évaluation de la mise en œuvre des programmes, 2020. 69 pages. (Consulté le 15 décembre 2022)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Intégrité intellectuelle, 2019. (Consulté le 15 décembre 2022)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, 2014, mis à jour en 2016. (Consulté le 15 décembre 2022)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, 2018, mis à jour en 2020, 34 pages. (Consulté le 15 décembre 2022)

ORGANISATION DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL. Savoir citer et référencer ses sources, 2014. (Consulté le 15 décembre 2022)